



Procès Verbal
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
LA FONTAINE SAINT MARTIN
du 5 JUIN 2026
18h00

L'an DEUX MIL VINGT SIX, le CINQ JUIN, à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, en séance publique sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Christophe LIBERT, Maire.

Etaient présents : MM, Mmes les conseillers municipaux dont les noms suivent :

M. Christophe LIBERT, Mme Fabienne BRETIGNOL, M. Christophe DUPONT, M. Olivier GALERAN, Mme Stessy DELACROIX, M. Julien LECOURT, Mme Sonia DUPONT, Mme Nicole CHEVALLIER, M. Jean-Baptiste NENY, M. Yohann ROUAULT, Mme Alicia LECOURT-VIOU, M. Pascal DAVID.

Absents excusés : Mme Alexia MANSO ayant donné pouvoir à M. Christophe LIBERT, M. Renaud LAGUENS, Mme Martine BONNEVILLE.

A été désignée secrétaire de séance : M. Christophe DUPONT

Désignation des délégués titulaires et suppléants au sein du conseil municipal dans le cadre des élections sénatoriales du 27 septembre 2026

Vu le décret 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté préfectoral du 26 mai 2026 fixant le nombre de délégués à élire pour constituer le collège électoral dans le cadre des élections sénatoriales du 27 septembre 2026, ainsi que le mode de scrutin applicable pour chaque commune du Département,

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le nombre de sièges à pourvoir est :

- 3 Délégués titulaires
- 3 Délégués suppléants

Monsieur Le Maire fait appel aux candidatures :

- **Pour les postes de titulaires** : M. Christophe LIBERT, Mme Fabienne BRETIGNOL, M. Olivier GALERAN se portent candidats.
- **Pour les postes de suppléants** : Mme Alexia MANSO, M. Christophe DUPONT, Mme Stessy DELACROIX se portent candidats.

Il est procédé au vote, à bulletin secret, pour chaque catégorie de délégués.

RÉSULTATS DU VOTE

1. Pour les délégués titulaires :

- Nombre de votants : 13
- Suffrages exprimés : 13

Ont obtenu : M Christophe LIBERT :	13 voix
Mme Fabienne BRETIGNOL:	13 voix
M. Olivier GALERAN :	13 voix

2. Pour les délégués suppléants :

- Nombre de votants : 13
- Suffrages exprimés : 13

Ont obtenu : Mme Alexia MANSO : 13 voix
M. Christophe DUPONT : 13 voix
Mme Stessy DELACROIX : 13 voix

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **DÉSIGNE** en qualité de **délégués titulaires** :
 - M. Christophe LIBERT
 - Mme Fabienne BRETIGNOL
 - M. Olivier GALERAN
- **DÉSIGNE** en qualité de **délégués suppléants** :
 - Mme Alexia MANSO
 - M. Christophe DUPONT
 - Mme Stessy DELACROIX
- DIT que les dispositions de la présente délibération prendront effet à compter de sa notification et de sa transmission aux services de l'État.
- CHARGE Monsieur le Maire d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'application de la présente décision.